

Dieppe

Dangers du numérique. « Le problème, ce sont les utilisateurs »



Mardi 5 novembre, l'EMS, l'équipe mobile de sécurité de l'académie de Rouen était à Dieppe pour sensibiliser parents et enfants sur les dangers liés au numérique. Rencontre avec l'intervenant Mathieu Vandenberghe.

Une soirée sur le thème des dangers du numérique a été proposée par l'académie de Rouen par le biais de son EMS, son équipe mobile de sécurité, mardi soir à Dieppe.

L'intervenant Mathieu Vandenberghe était là pour expliquer ces dangers et surtout pour donner des conseils. Mais peu de personnes ont fait le déplacement.

Qu'est-ce que l'EMS, l'équipe mobile de sécurité ?

Il s'agit d'un service de l'Éducation nationale dont l'objectif est la lutte contre les violences scolaires, qu'elles soient verbales ou physiques.

À l'académie de Rouen, nous sommes 16 agents à intervenir dans les écoles, les collèges et les lycées sur différents domaines : Internet, le harcèlement scolaire, le rappel à la loi concernant les incivilités... Chaque année, nous faisons ainsi de la prévention en allant à la rencontre de près de 30 000 élèves.

Pourquoi avoir choisi à Dieppe le thème des dangers liés au numérique ?

Parce que les jeunes sont de plus en plus connectés et de plus en plus tôt, dès le CM1 parfois. De nombreux incidents liés au numérique, et notamment au harcèlement via les réseaux sociaux, nous remontent. La réunion de ce soir n'a pas pour objectif de dire que les réseaux sociaux, ce n'est pas bien, mais d'accompagner les parents et les enfants pour mieux les protéger. Le problème, ce n'est pas Internet, mais la personne qui l'utilise.

À Dieppe et Neuville, au-delà de cette réunion, nous allons intervenir cette année dans les quatre collèges et nous allons mener une enquête de climat scolaire dans six écoles. Selon les réponses, nous adapterons notre accompagnement auprès de ces établissements et de leurs élèves.

Quels conseils essentiels donnez-vous aux parents et aux enfants ?

D'abord, je leur fais comprendre que tout ce que l'on met sur Internet se retrouve sur un réseau public, on peut donc exposer au plus grand nombre sa vie privée. À partir de là, je leur dis quelles informations personnelles il ne faut pas mettre, comme son adresse par exemple.

À Rouen l'été dernier, 30 % des cambriolages concernaient des personnes qui avaient signalé sur Internet qu'elles étaient absentes.

Donc jamais d'adresse, ni de numéro de téléphone, ni même le nom de son école. Quant aux photos bien sûr, il faut éviter de mettre son corps sur Internet, car toutes ces photos y compris sur Snapchat, laissent des traces. Enfin, lorsque l'on est mineur, il vaut mieux ne pas mentir sur son âge : en premier lieu, cela évite d'être ciblé par des sites de rencontres ou pornographiques ; ensuite, un majeur ne pourra pas entrer en contact avec un mineur via un message privé, les risques sont ainsi limités.

Et bien évidemment, il faut correctement paramétrer son profil pour qu'il ne soit accessible qu'aux amis et aux proches.

N'êtes-vous pas déçu du faible nombre de personnes présentes ici ce soir ?

C'est toujours compliqué de mobiliser les parents, même quand nous intervenons dans les écoles. Mais, même s'il n'y en a que cinq, dix ou 20 qui font le déplacement, je me dis que c'est toujours ça de pris.

Propos recueillis par M. DS.

Mathieu Vandenberghe fait partie des 16 agents de l'Équipe mobile de sécurité du rectorat.